



Préfecture de la Charente
Monsieur le Préfet
Direction de la citoyenneté et de la légalité
Bureau de l'ingénierie financière et du contrôle budgétaire
7,9 rue de la Préfecture CS 92301
16023 ANGOULEME CEDEX

Aussac-Vadalle, le 10 mars 2026

Objet : Demande de solde

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous adresser la demande de solde pour la réalisation et l'installation d'équipements affectés au public dans le domaine social, culturel et sportif concernant un parcours ROBINIA dans le parc public de Vadalle.

Je vous remercie par avance de l'attention que vous porterez à ma demande.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,
Gérard LIOT

Mairie 61, Rue de la République 16560 Aussac-Vadalle
Tél : 05 45 20 61 60 / Télécopie: 09.72.31.00.94
Courriel: mairie@aussac-vadalle.fr
Internet : www.aussac-vadalle.fr

ANNEXE 5A – Demande de solde : montant des travaux prévisionnels ATTEINT

CERTIFICAT DE FIN DE RÉALISATION D'OPÉRATION

COMMUNE DE Aussac-Vadalle EPCI..... CD 16.....

OPÉRATION SUBVENTIONNÉE AU TITRE DE LA DETR / ~~LA DSIL~~ / ~~LA DSID~~
(rayer les mentions inutiles)

Justification pour paiement du solde de la subvention accordée

I - RAPPEL DES CARACTÉRISTIQUES DE LA SUBVENTION

- nature de l'opération : Parcours Robina
- montant de la dépense subventionnable : 17 793,80 €
- taux de la subvention : 40%
- montant de la subvention : 7 117,52 €
- date de l'arrêté préfectoral : 03 juin 2025

II - ÉTAT D'AVANCEMENT DE L'OPÉRATION

- date de commencement de l'opération (jour, mois, année) : 30 juin 2025
(à mentionner **impérativement**)

- montant des travaux **H.T.** facturés et mandatés à ce jour : 18 3M,80 € H.T.

(joindre copie des factures et un état récapitulatif HT détaillé des dépenses signé par le maire ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale et visé par le comptable du Trésor)


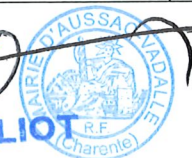
Je soussigné(e), certifie que le montant des travaux est atteint et que l'opération est terminée.

III - CERTIFICAT A REMPLIR OBLIGATOIREMENT

J'atteste que les travaux sont achevés depuis le et ont bien été réalisés en conformité avec l'opération subventionnée au titre de la ... DETR... (dotation/subvention à préciser).

Par ailleurs, j'atteste que les modalités définitives de financement sont les suivantes (**joindre copie des décisions**):

Subventions	Taux (figurant dans les notifications)	Dépense finale réalisée	Montant de la subvention définitive*
Dotations/subventions d'investissement de l'État (DETR/DSIL/DSID/FNADT/ Fonds vert)	<u>40%</u>	<u>18 3M,80 € HT</u>	<u>7 117,52 €</u>
Conseil Départemental	<u>20%</u>	<u>"</u>	<u>3 559,00 €</u>
Conseil Régional			
Autres à préciser			
Autofinancement (20% minimum)			

Le Maire,

Gérard LIOT


A Vadalle, le 10/03/2026
(cachet et signature)

Le présent certificat, établi par le maire de la commune ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale sous sa seule responsabilité, est à retourner, accompagné des justificatifs à :
PREFECTURE DE LA CHARENTE - Direction de la citoyenneté et de la légalité - Bureau de l'ingénierie financière et du contrôle budgétaire - 7,9 rue de la préfecture CS 92301 -16023 ANGOULEME CEDEX

Parc de loisirs PARCOURS ROBINIA
Tableau des factures acquittées

Date	Mandat N°	N° facture	Objet	Entreprise	Réalisé TTC	Réalisé HT
8-déc.-25	915	FAC00000301	Fourniture et pose de jeux pour enfants	KUBE AMENAGEMENT	21 974,16 €	18 311,80 €
TOTAL					21 974,16 €	18 311,80 €

Certifié exact par le comptable,

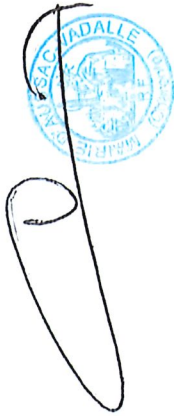
Le, 10 mars 2026

Le Comptable du SGC de Ruffec

Centre des Finances Publiques
Service de Gestion Comptable
de Ruffec
5 Bd des Grands Rocs
16700 RUFFEC

Xavier VELLON

par le Maire, Gérard LIOT





Facture

Mairie d'AUSSAC-VADALLE

61 Rue de la République
16560 AUSSAC-VADALLE
FRANCE

*Mandat 915
BJ 171
08/12/2025*

N° : FAC00000301
Date : 05/12/2025
N° client : CLT00000075

Réf. Fourniture et pose de jeux pour enfants

Selon devis 20250630-A

Libellé	Qté	PU HT	Montant HT	TVA
ART00000028 -Portique Nid d'oiseau ROBINIA (LUDIK REF 8102)	1,00	3 841,00 €	3 841,00 €	20,00%
Parcours Robinia composé de :				
ART00000028 -La traversée filet vertical (LUDIK REF 8119)	1,00	1 121,00 €	1 121,00 €	20,00%
ART00000028 -Le passage poutre et plots avec cordes (LUDIK REF 8117)	1,00	2 361,00 €	2 361,00 €	20,00%
ART00000028 -Les plots suspendus (LUDIK REF 8150)	1,00	1 540,00 €	1 540,00 €	20,00%
ART00000028 -Plots individuels - 10 plots (LUDIK REF 8100-00)	1,00	995,00 €	995,00 €	20,00%
ART00000012 -Participation aux frais de port	1,00	455,00 €	455,00 €	20,00%
ART00000033 -Ensemble Trio Arc-en-Ciel (PERCUSSION PLAY) - 1 carillon arc-en-ciel - 1 métallophone - 3 bongos arc-en-ciel	1,00	3 869,80 €	3 869,80 €	20,00%
ART00000060 -Dalles alvéolaires sous le portique comprenant : - dalles alvéolaires : 13 unités - sous couche de renfort - fixation et lien de jonction	1,00	604,00 €	604,00 €	20,00%
ART00000006 -Pose des équipements comprenant : - réalisation des fouilles - évacuation des gravats - montage et fixation des équipements - béton - matériel de chantier - mise en place des dalles amortissantes	1,00	3 050,00 €	3 050,00 €	20,00%
ART00000025 -Bureau de contrôle indépendant pour certification de l'aire de jeux	1,00	475,00 €	475,00 €	20,00%

Détail de la TVA				Total HT	18 311,80 €
Code	Base HT	Taux	Montant	TVA	3 662,36 €
Normale	18 311,80 €	20,00%	3 662,36 €	Total TTC	21 974,16 €

Règlement Virement
Echéance(s) 21 974,16 € au 04/01/2026

Pas d'escompte pour règlement anticipé. En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux intérêt légal sera exigible (Article L. 441-10, alinéa 12 du Code de Commerce).
Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, 1 al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem).

CHARENTE

LE DÉPARTEMENT

**PÔLE INFRASTRUCTURES &
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

**Direction développement durable du
territoire**

Service environnement agriculture et
aménagement durable

Secteur cohésion territoriale

Bureaux :

44 rue de l'Arsenal
16000 ANGOULÊME

Angoulême, le

- 9 JUL. 2025

Affaire suivie par Nadine LAMBERT

Ligne directe : 05 16 09 74 18

Adresse mail : nlambert@lacharente.fr

Référence : 12240

Monsieur Gérard LIOT

Maire

Commune de Aussac-Vadalle

Mairie

61, rue de la République

16560 AUSSAC-VADALLE

Monsieur le Maire,

Vous avez sollicité le concours financier du Département en vue de la création d'un parcours d'éveil sportif pour enfants dans le parc public de Vadalle.

Je vous informe que par délibération de l'Assemblée départementale du 27 juin 2025, le Département vient de retenir votre projet. Les modalités de calcul de la subvention sont les suivantes :

Montant de la dépense subventionnable : 17 794 €

Taux d'intervention : 20 %

Montant de la subvention : 3 559 €

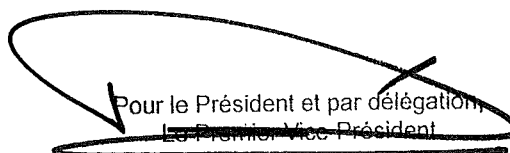
L'opération financée doit être achevée et la subvention soldée dans un délai maximal de 2 ans à compter de la date de la présente notification.

La subvention à mandater est calculée au prorata de la dépense justifiée.

La subvention est versée à l'achèvement de l'opération. La demande de paiement de la subvention sera réalisée sur le Portail Subventions16.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président,


Pour le Président et par délégation,
Le Premier Vice-Président

Jean-François DAURÉ

Correspondance à adresser au
Conseil départemental - 31 boulevard Émile Roux - CS 60000 - 16917 ANGOULÊME Cedex 9

www.lacharente.fr